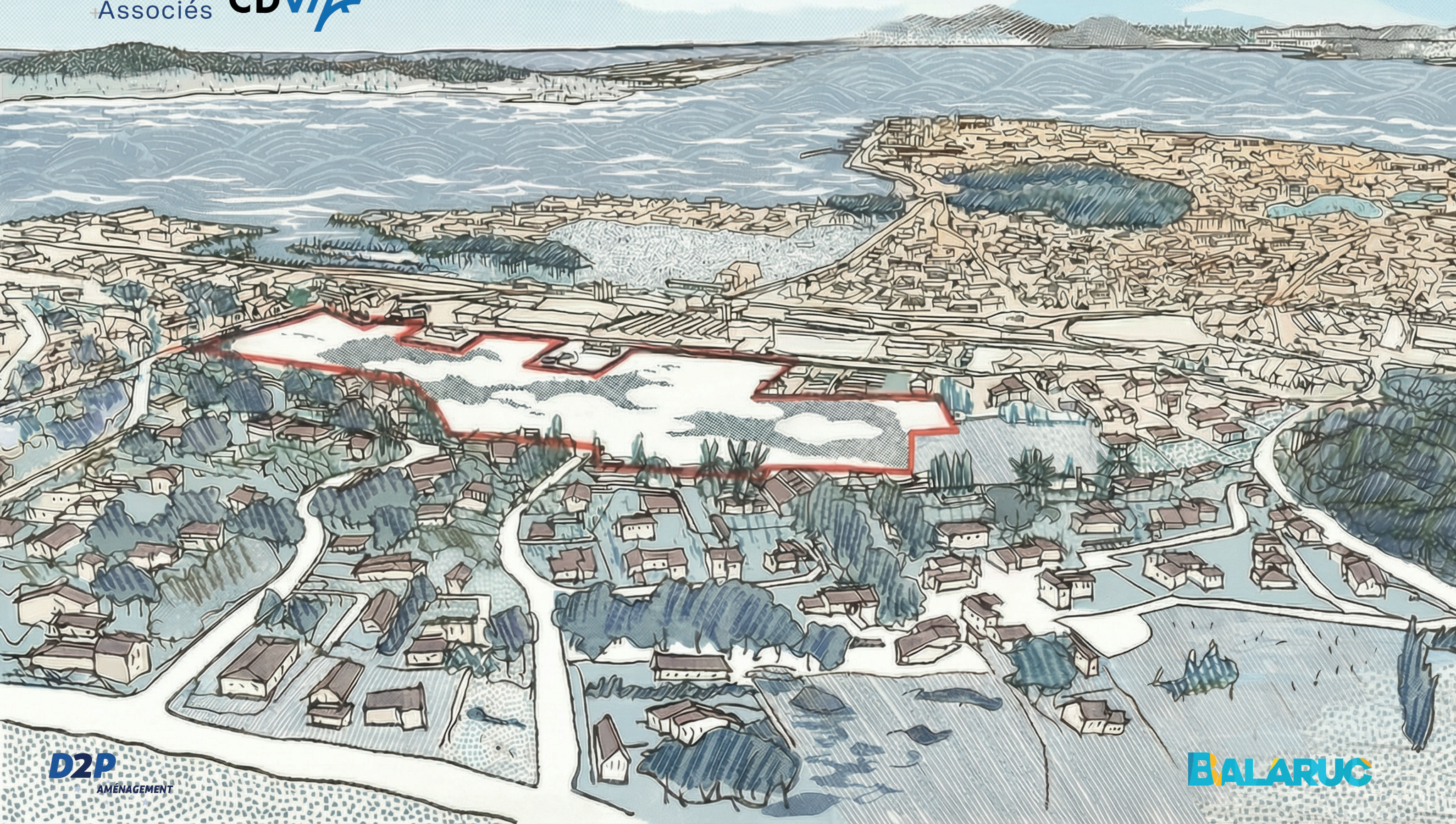


ZAC DES NIEUX / BALARUC-LES-BAINS

ATELIER DE CONCERTATION 2

Lebunetel
Associés CDvia



D2P
AMÉNAGEMENT

BALARUC

LES ÉTAPES DE L'APRÈS-MIDI



RETOUR ATELIER 1

5'



COMPLÉMENTS ÉTUDE MOBILITÉ

45'



AVANCEMENT DU PLAN D'AMÉNAGEMENT

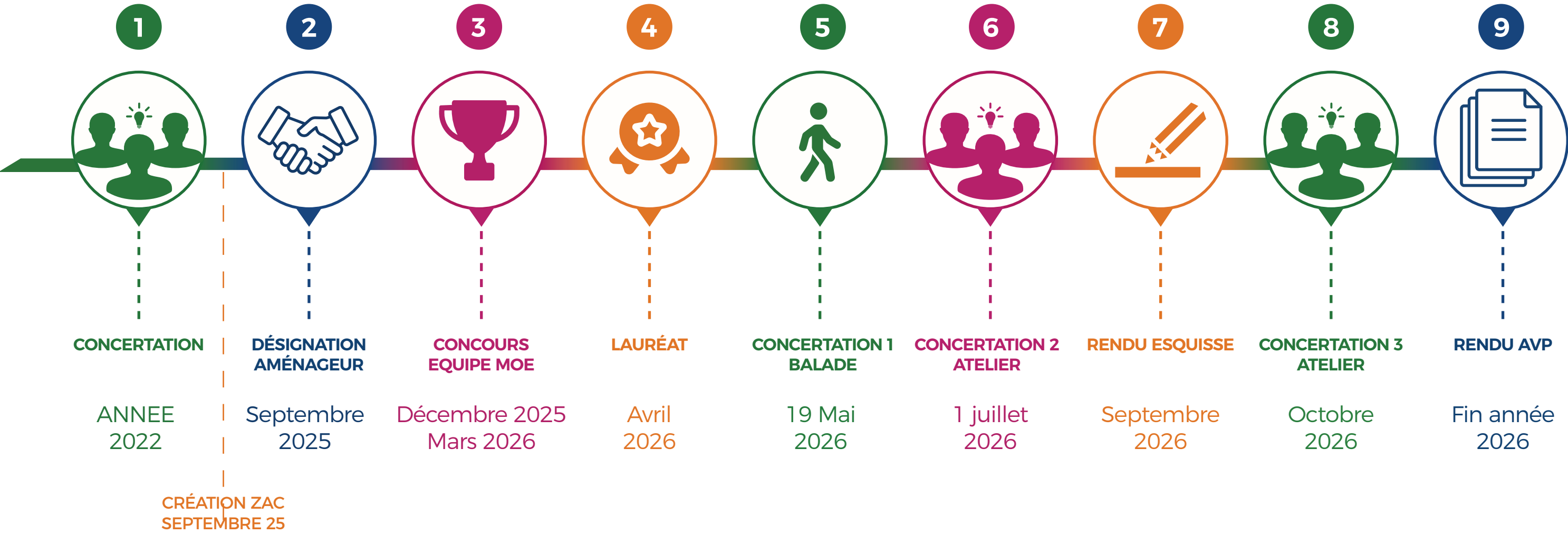
45'



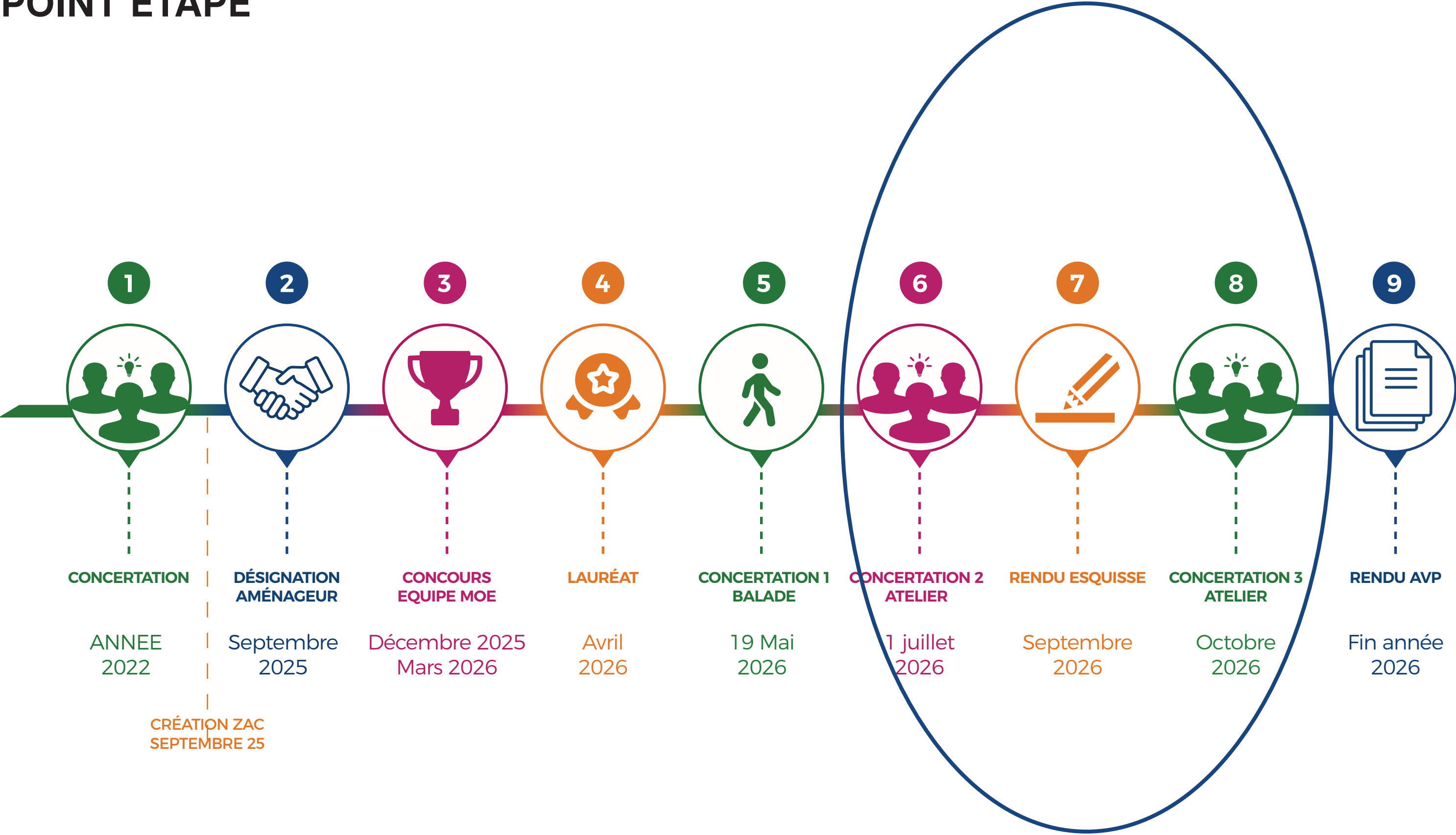
CONCLUSION ET TEMPS CONVIVIAL

5'

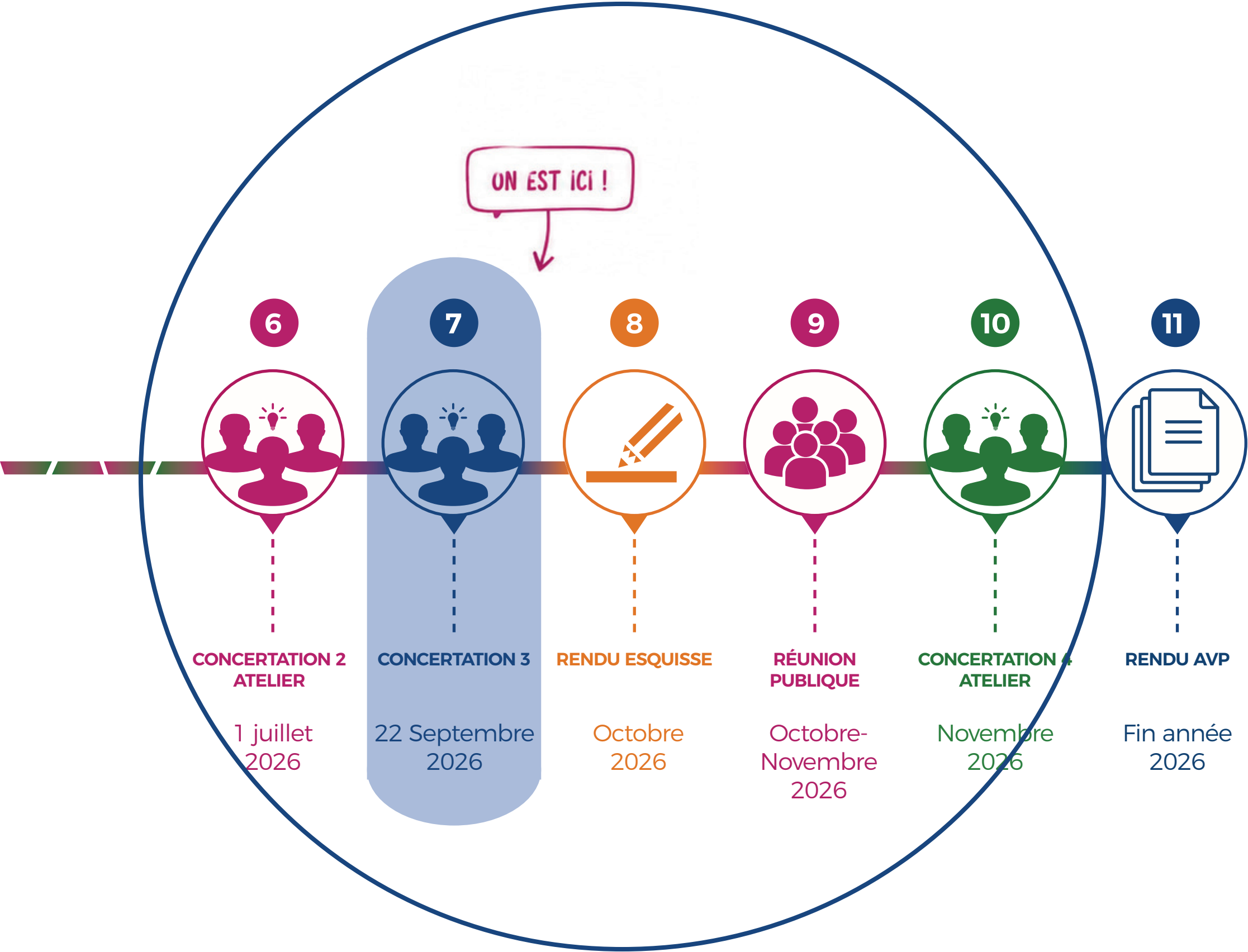
POINT ÉTAPE



POINT ÉTAPE



POINT ÉTAPE





RETOUR ATELIER 1



forme des locaux
à l'usage
d'habitat

Construction
conjointement
en collectif
R+3

en R+2

maillage en R+3
sans plan

maillage
en R+3

Limite la construction
à R+3 12 à 15 m de haut
Mixte tertiaire + privé

Beaucoup plus
en compte
de voir dans
R+3 et Vile
à l'usage d'habitat

maillage
d'habitat
à l'usage d'habitat

Construction

Construction

Augmentation
de la
circulation
dans le quartier

Grand axe d'entrée
du quartier (chaussée)
à l'usage d'habitat

Colonne porte ouverte de
l'axe vers la rue
(voir les photos)

À l'usage d'habitat
des locaux particuliers
en collectif

maillage
(R+3)

maillage
à l'usage d'habitat

maillage
à l'usage d'habitat

maillage

apporter une offre
de parking

Reduction du nombre de
logements
- Habitat R+3 R+2

Voies fluviales/bon
à l'usage d'habitat

circulation
et stationnement
à l'usage d'habitat

maillage
à l'usage d'habitat

- 2 places de stationnement
provisoirement + 3000
- 1 place pour les
voies
+ 1000
à l'usage d'habitat
à l'usage d'habitat

maillage
à l'usage d'habitat

Construction
à l'usage d'habitat

maillage
à l'usage d'habitat

Arrivée d'une
population
qui rendait
le quartier
insalubre

maillage
à l'usage d'habitat

maillage
à l'usage d'habitat

17



Différencier les actions de sensibilisation et les actions de formation

Évaluer les besoins des acteurs

Appuyer les acteurs dans leur action

Faciliter les échanges et les coopérations

Développer des compétences techniques et transversales

PROJET

Les actions de sensibilisation

Les actions de formation

Les actions de suivi et d'évaluation

Les actions de sensibilisation

Les actions de formation

Les actions de suivi et d'évaluation

Les actions de sensibilisation

Les actions de formation

Il faut accompagner les acteurs dans leur action

Il faut accompagner les acteurs dans leur action

Il faut accompagner les acteurs dans leur action

Il faut accompagner les acteurs dans leur action

Les actions de sensibilisation

Les actions de formation

Les actions de suivi et d'évaluation

Les actions de sensibilisation

Les actions de formation

Il faut accompagner les acteurs dans leur action





PAYSAGE
ET ENVIRONNEMENT



MOBILITÉS



FORMES URBAINES

Scénario de circulation Référence

Sens de circulation - inchangés

Plan de circulation



Scénario de circulation Scénario 2

Sens de circulation - mise à sens unique Aymes "centre"

Chemin du Mas du Padre et Tamaris accessibles uniquement depuis la RD2 en provenance de Sète
→ +2 min depuis Sète et avenue du Serpentin

Plan de circulation



Scénario de circulation Scénario 4

Sens de circulation - mise à sens unique Aymes "bas" et ouverture chemin des Tamaris

Sortie chemin du Mas du Padre, Tamaris et ZAC des Nieux vers la RD2 Nord
→ +2 min vers Sète et Frontignan

Plan de circulation



Van: peyrière ouverture + ~~RD2 de Aymes~~

Scénario de circulation Scénario 1

Sens de circulation - mise à sens unique Aymes "bas"

Chemin du Mas du Padre, Tamaris et ZAC des Nieux uniquement accessibles depuis la RD2 en provenance de Sète
→ +2 min depuis Sète et avenue du Serpentin

Plan de circulation



Scénario de circulation Scénario 3

Sens de circulation - mise à sens unique Aymes "bas" et ouverture chemin des Peyrières

Chemin du Mas du Padre et Tamaris accessibles uniquement depuis la RD2 en provenance de Sète
→ +2 min depuis Sète et avenue du Serpentin

Accès depuis la route de la Rèche via chemin des Peyrières

Plan de circulation

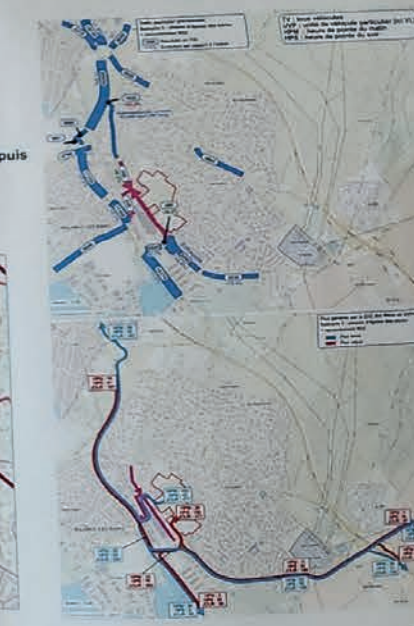


Scénario de circulation Scénario 5

Sens de circulation - mise à sens unique tête-bêche Aymes et raccordement à la RD2

Chemin du Mas du Padre et Tamaris accessibles uniquement depuis la RD2 en provenance de Sète
→ +2 min depuis Sète et avenue du Serpentin

Plan de circulation



Van: Double sens Peyrières
Et: + tamaris 2 sens

Prerequis piétons sécurisés

Voie d'axe

Scénario de circulation Référence

Sens de circulation - inchangés

Plan de circulation



Scénario de circulation Scénario 2

Sens de circulation - mise à sens unique Aymes "centre"

Chemin du Mas du Padre et Tamaris accessibles uniquement depuis la RD2 en provenance de Sète
→ +2 min depuis Sète et avenue du Serpentin

Plan de circulation



Scénario de circulation Scénario 4

Sens de circulation - mise à sens unique Aymes "bas" et ouverture chemin des Tamaris

Sortie chemin du Mas du Padre, Tamaris et ZAC des Nieux vers la RD2 Nord
→ +2 min vers Sète et Frontignan

Accès depuis la route de la Rèche via chemin des Tamaris

Plan de circulation



SCÉNARIO TOTAL ●●
ouvrir toute la voirie

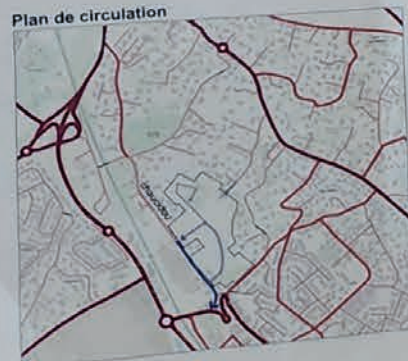
VARIANTE DOUBLE SENS
VOIE QUARTIER
↑

Scénario de circulation Scénario 1

Sens de circulation - mise à sens unique Aymes "bas"

Chemin du Mas du Padre, Tamaris et ZAC des Nieux uniquement accessibles depuis la RD2 en provenance de Sète
→ +2 min depuis Sète et avenue du Serpentin

Plan de circulation



Scénario de circulation Scénario 3

Sens de circulation - mise à sens unique Aymes "bas" et ouverture chemin des Peyrières

Chemin du Mas du Padre et Tamaris accessibles uniquement depuis la RD2 en provenance de Sète
→ +2 min depuis Sète et avenue du Serpentin

Accès depuis la route de la Rèche via chemin des Peyrières

Plan de circulation



Scénario de circulation Scénario 5

Sens de circulation - mise à sens unique tête-bêche Aymes et raccordement à la RD2

Chemin du Mas du Padre et Tamaris accessibles uniquement depuis la RD2 en provenance de Sète
→ +2 min depuis Sète et avenue du Serpentin

Plan de circulation





MOBILITÉS

46% DES CHOIX EXPRIMÉS POUR LE SCÉNARIO PRIVILÉGIANT **UNE OUVERTURE VIA SIBELCO**

32% DES CHOIX EXPRIMÉS POUR UN **SCÉNARIO ALTERNATIF** NON ÉTUDIÉ QUI PROPOSE **L'OUVERTURE DE TOUTES LES VOIES D'ACCÈS** Y COMPRIS LE PROLONGEMENT DU CHEMIN DES PEYRIÈRES À TRAVERS LE SITE DU PROJET

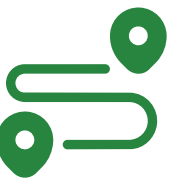
12% DES CHOIX EXPRIMÉS EN FAVEUR DU SCÉNARIO PROPOSANT UNE **MISE À SENS UNIQUE DU CHEMIN D'AYMES** SUR SA PARTIE CENTRALE



TEMPS 1

COMPLÉMENTS DE L'ÉTUDE MOBILITÉ





Rappel : définition du projet et des trafics prévisionnels

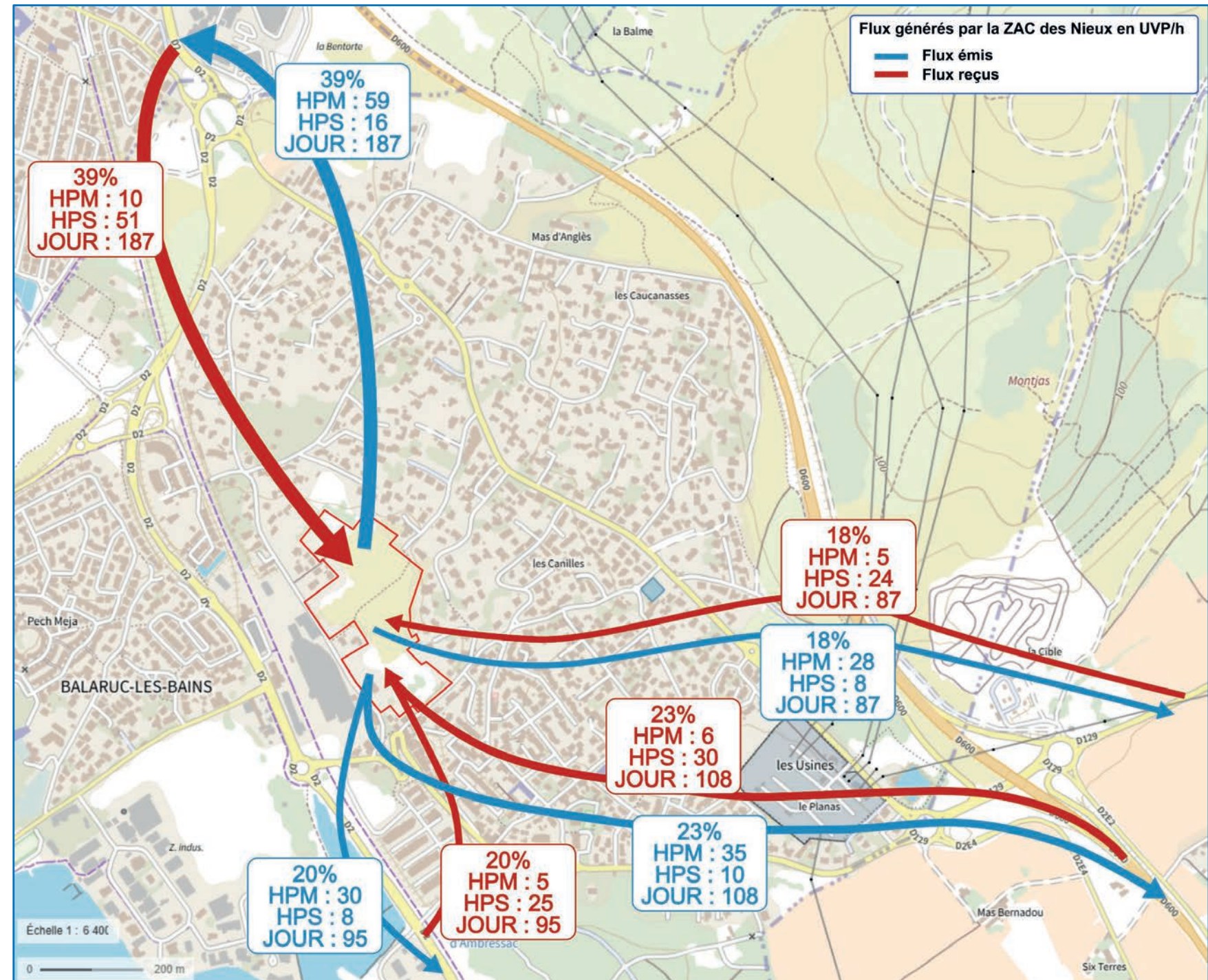
- **Hypothèses :**
 - Basées sur les données de programmation du projet ;
 - Basées sur les données domicile travail INSEE 2021 et sur les données socio-démographiques (habitants/logement, % d’actifs, part modale VP, etc) pour la ville INSEE 2022 ;
 - Basées sur les guides du CEREMA sur les évaluations des impacts des projets immobiliers. ;
 - Basées sur notre expertise (plus de 11 600 études).

ZAC DES NIEUX		TOTAL	
		Emission	Attraction
HPM	Nombre de véhicules générés	152	26
HPS	Nombre de véhicules générés	42	130
JOUR	Nombre de véhicules générés	477	477

954 véh/j

Rappel : logique de distribution des flux

- **Comment se répartissent les flux à une échelle élargie ?**
 - **39%** vers la **RD2 Nord** (Montpellier, Balaruc-le-Vieux, Gigan, Poussan, Saint-Jean-de-Védas, Pignan, Mèze et Adge) soit 374 véh/j ;
 - **18%** vers l'**avenue du Serpentin** (Frontignan) soit 174 véh/j ;
 - **43%** vers la **RD600** ou la **RD2 Sud** (Sète) soit 406 véh/j.



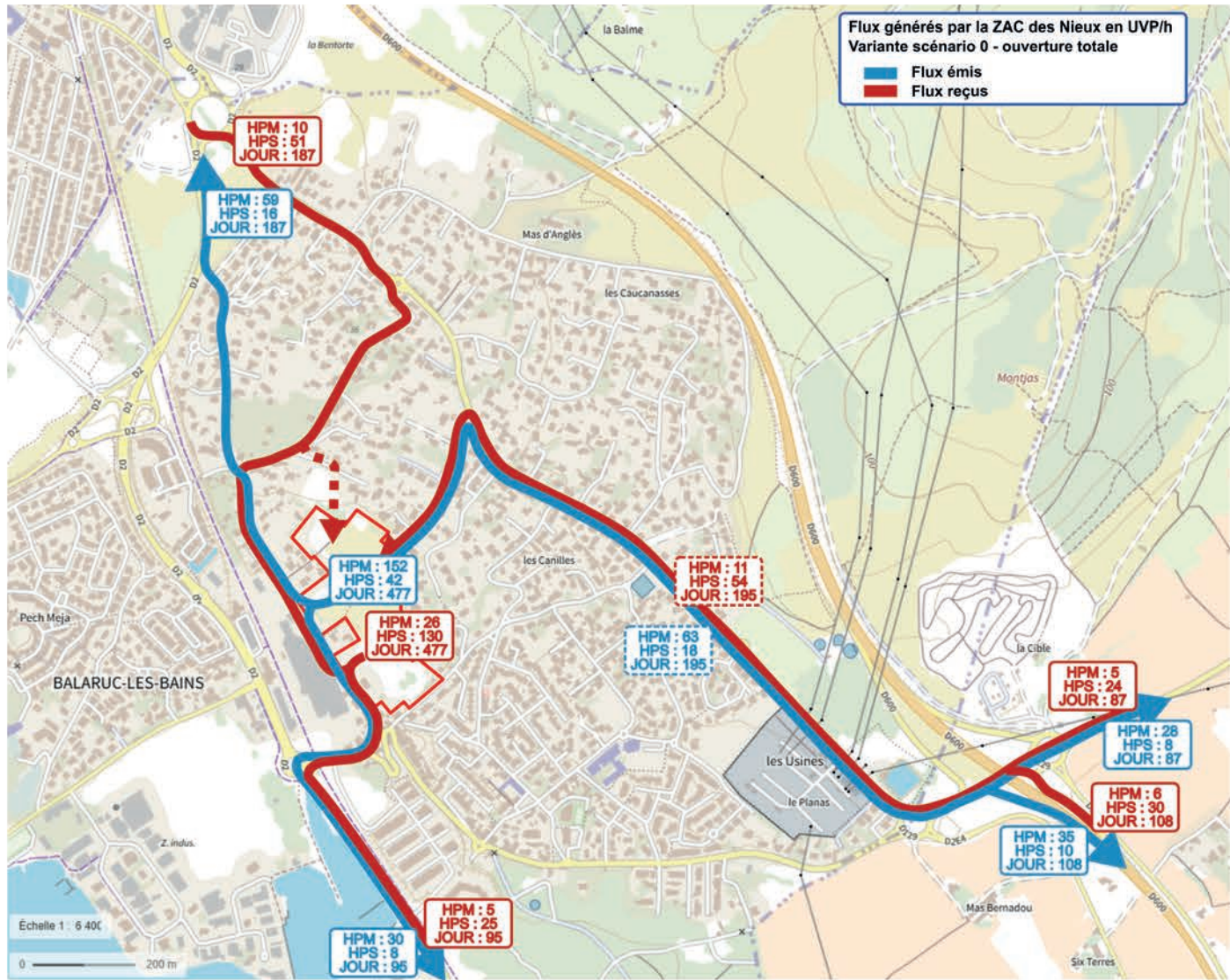
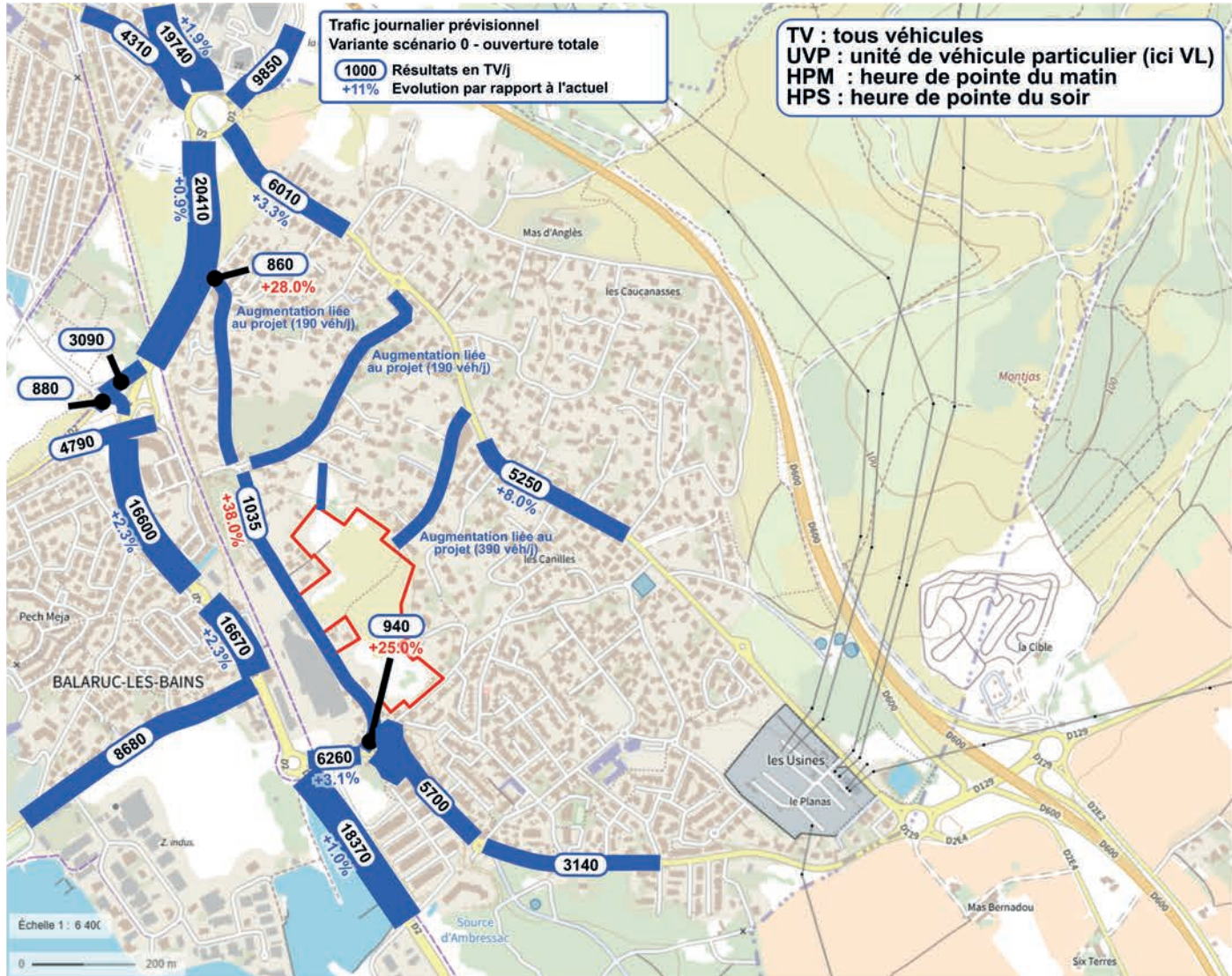
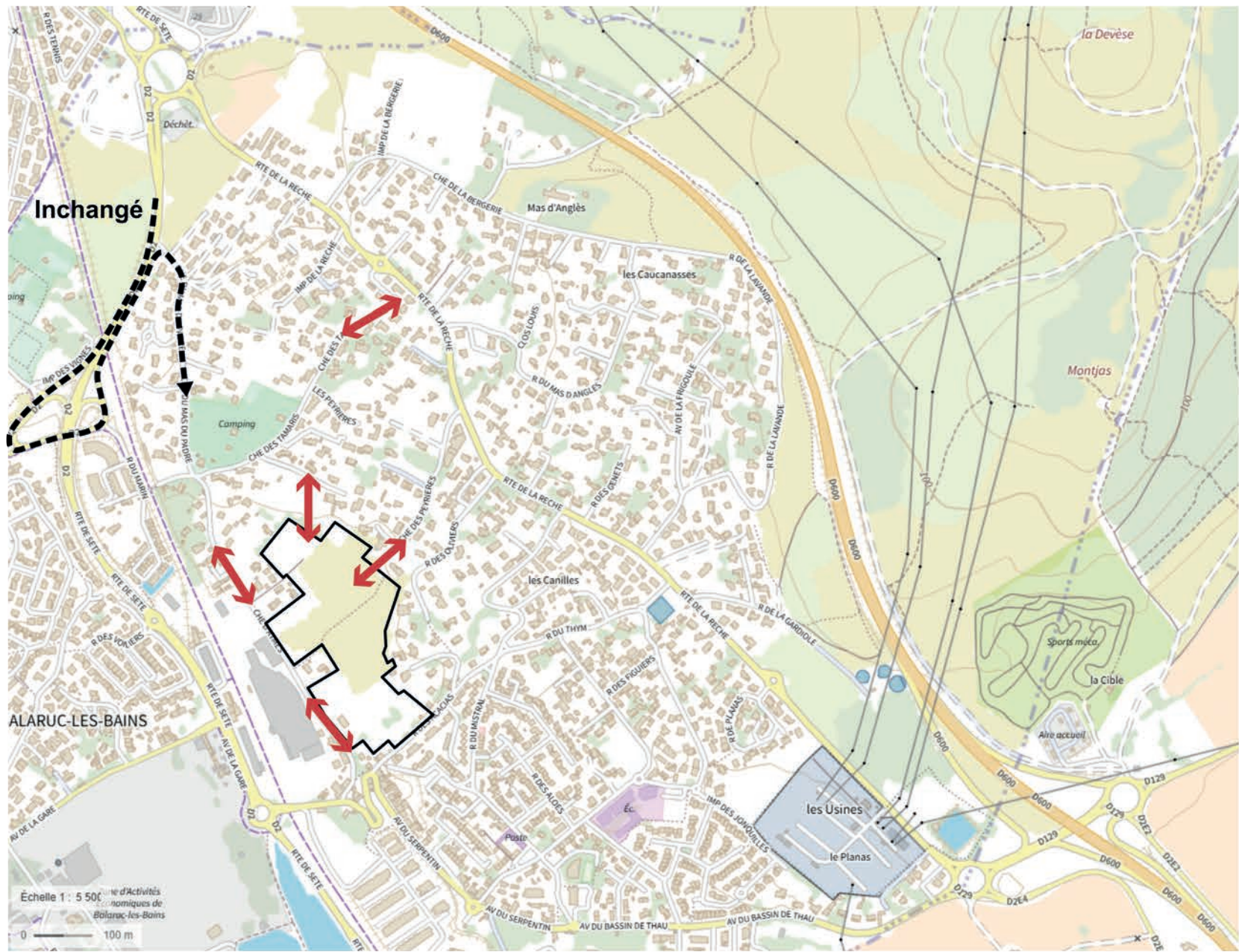
Scénario de circulation

Scénario 0

Sens de circulation - inchangés

Accès par les chemins des Tamaris, des Peyrières, des Nieux, du Mas du Padre et d'Aymes

Plan de circulation



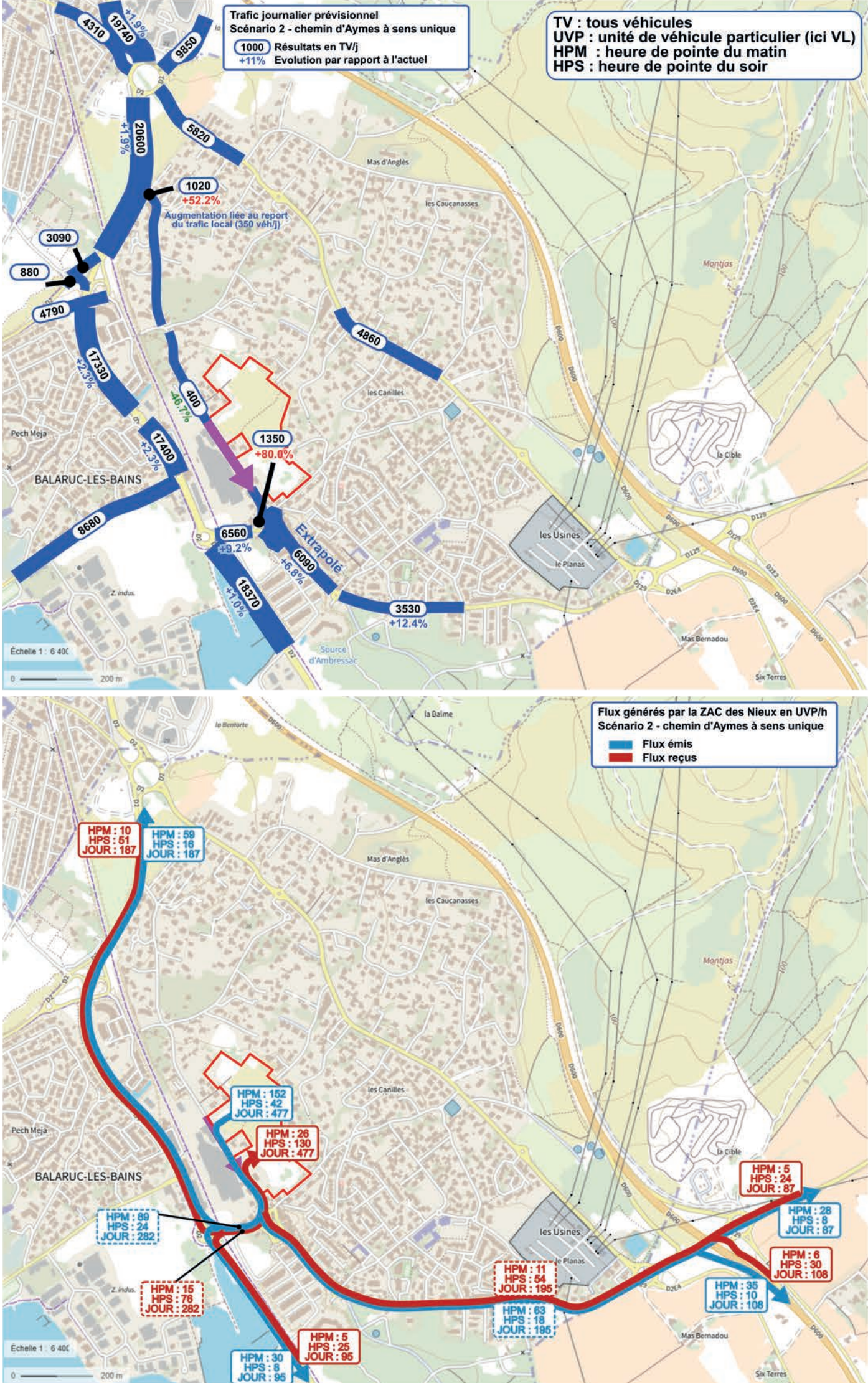
Scénario de circulation

Scénario 2

Sens de circulation - mise à sens unique Aymes "centre"

Chemin du Mas du Padre et Tamaris accessibles uniquement depuis la RD2 en provenance de Sète
-> +2 min depuis Sète et avenue du Serpentin

Plan de circulation



Approfondissement du scénario 2



Aménagements complémentaires

- **Chemin d'Aymes : un trottoir et une liaison vers la voie verte**

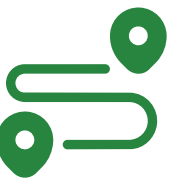
- **Le sens unique libère la largeur**

Aujourd'hui, la chaussée est trop étroite pour faire cohabiter la circulation dans les deux sens et un cheminement piéton. Le passage en sens unique restitue l'espace nécessaire à un cheminement dédié aux piétons et aux vélos.

- **Une liaison continue vers la voie verte :**

Le cheminement est matérialisé sur un côté de la chaussée. Il assure le rabattement des piétons et des cyclistes vers la voie verte et participe à l'apaisement de la circulation.





Aménagements complémentaires

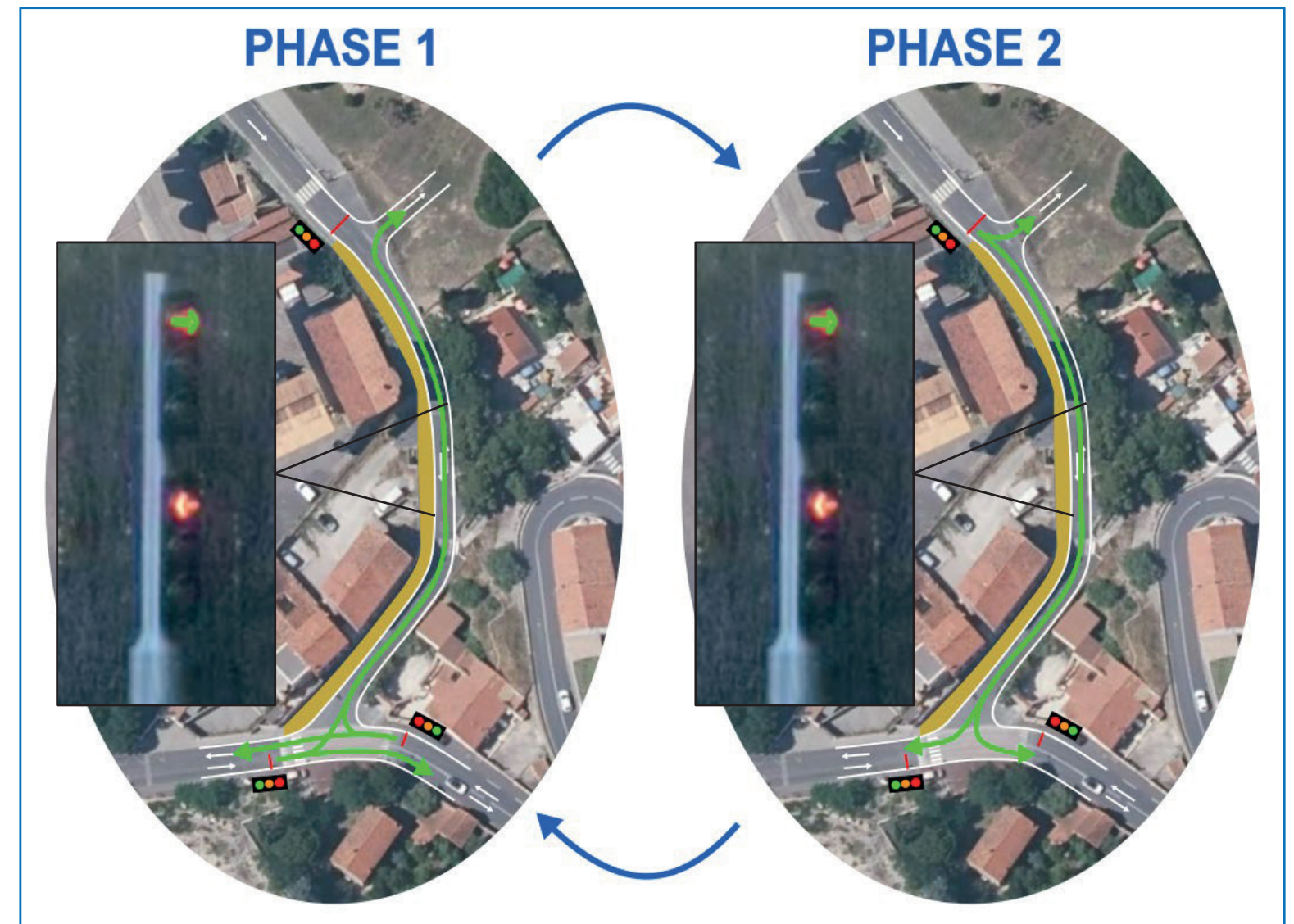
■ Une circulation alternée par feux au carrefour du Serpentin

— Pourquoi ?

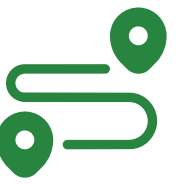
Dans la partie Sud du chemin d'Aymes, la largeur disponible ne permet pas de concilier le double sens et un trottoir aux normes. L'alternat ramène la circulation à une seule file et dégage la place nécessaire. Il traite aussi un point de sécurité qui existe déjà aujourd'hui.

— Fonctionnement :

Deux phases. La phase du chemin d'Aymes est escamotable : sans véhicule ni piéton détecté, le vert reste sur l'avenue du Serpentin.



Avenue du Serpentin x chemin d'Aymes			Situation Prévisionnelle % Réserves	
			HPM	HPS
Carrefour <u>à feux</u> .	Avenue du Serpentin Est	1 voie	53%	58%
	Chemin d'Aymes	1 voie	46%	57%
	Avenue du Serpentin Ouest	1 voie	63%	50%
	Charge globale (UVP/h)		635	710
	Réserve de capacité globale		50%	52%

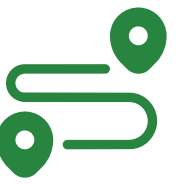


Aménagements complémentaires

- Une circulation alternée par feux au carrefour du Serpentin
 - Remontées de files d'attente maximales

Sur le cycle de 70 secondes, on obtient, au maximum, 30 à 45 mètres de remontées de file.



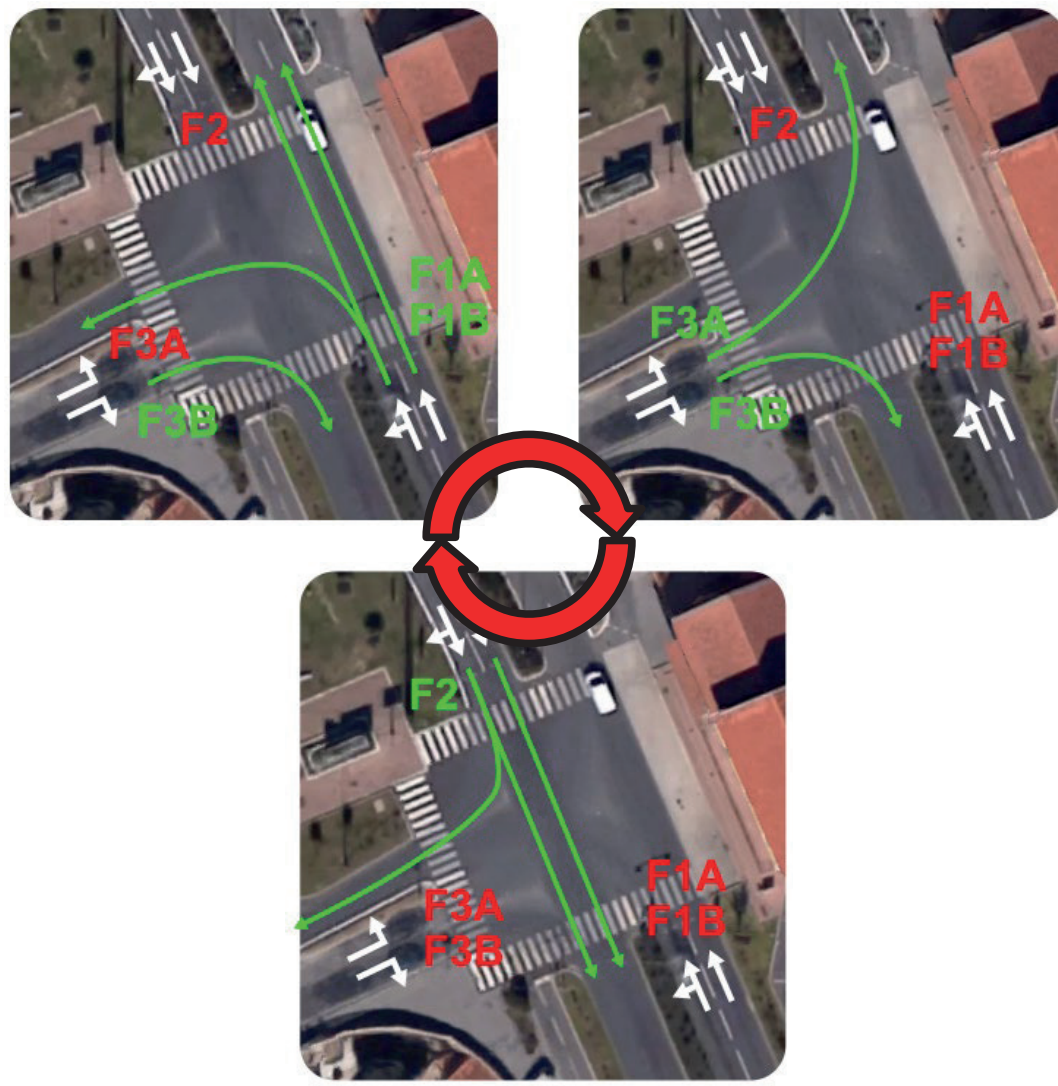


Aménagements complémentaires

■ Sur la RD2 et l'avenue du Serpentin : on améliore aussi l'existant

— RD2 x avenue de la Gare

Reprise des feux et de l'affectation des voies : deux voies de circulation depuis le Nord, suppression du feu d'anticipation, réglage adapté le matin et le soir.



— Avenue du Serpentin

Prolongement des aménagements en faveur des piétons et des vélos.



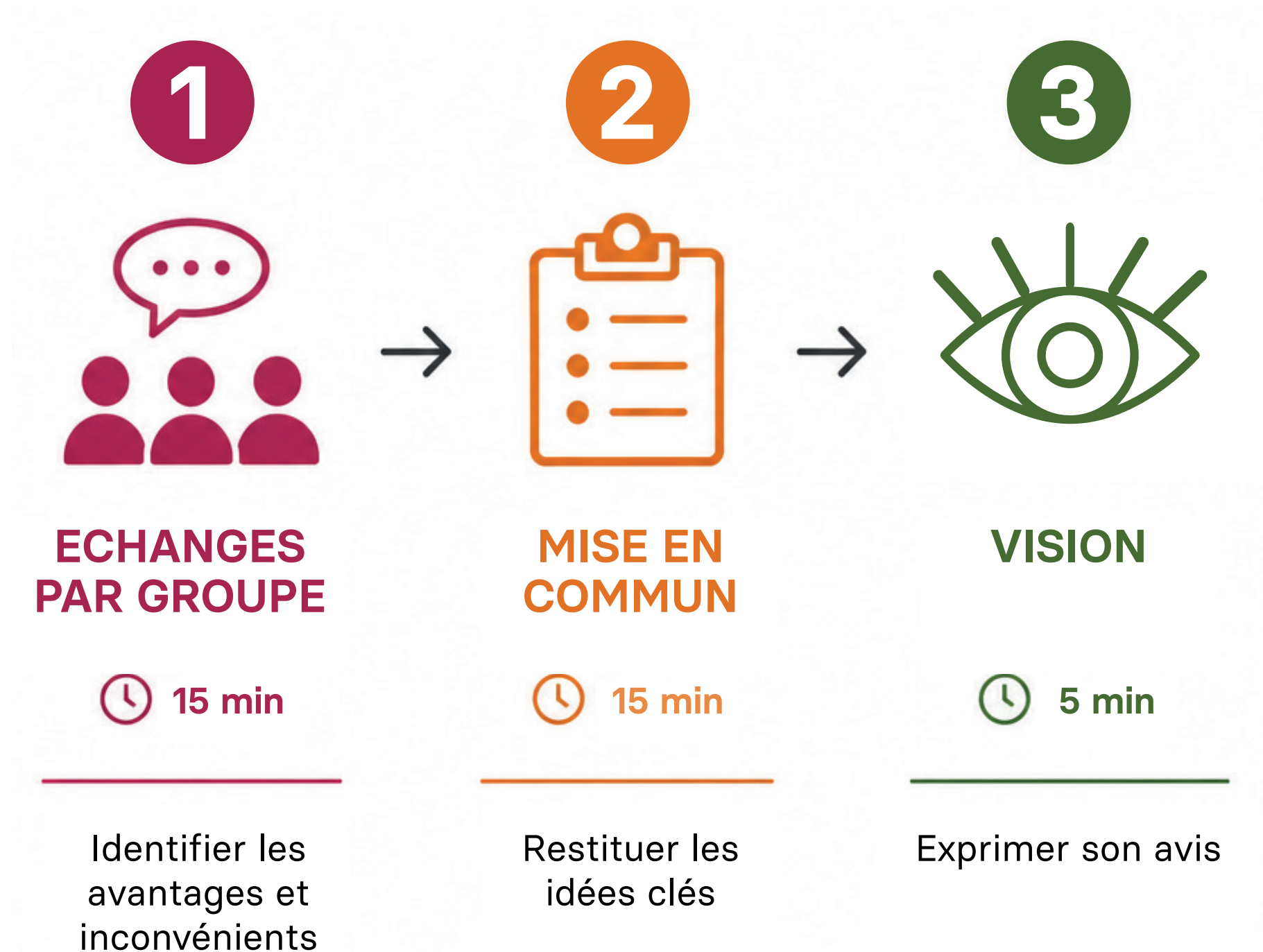
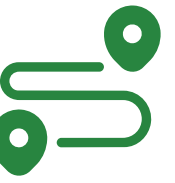


Aménagements complémentaires

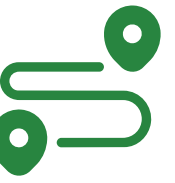
- Plan général



TEMPS 1 : L'APPROFONDISSEMENT DES SCÉNARIOS



TEMPS 1 : L'APPROFONDISSEMENT DES SCÉNARIOS



1



**ÉCHANGES
PAR GROUPE**

 **15 min**

Identifier les
avantages et
inconvénients

Certains déplacements deviennent-ils plus difficiles ou plus simples ? pour qui ? (les piétons, les cyclistes, les véhicules ?)

Y a-t-il des points de conflit ou de danger potentiels entre les modes de transport ?

Faut-il créer ou renforcer des aménagements spécifiques ? (pistes cyclables, trottoirs, zones 30, carrefours à feux...)

Les temps de parcours sont-ils plus courts, plus longs ou inchangés ?

Ce scénario semble-t-il facile à réaliser techniquement ?

Y a-t-il des contraintes importantes (espace, coût, circulation existante...) ?

Favorise-t-il certains usages au détriment d'autres ?



TEMPS 2

AVANCEMENT DU PLAN D'AMÉNAGEMENT



LE PLAN GÉNÉRAL



LA LISIÈRE HAUTE



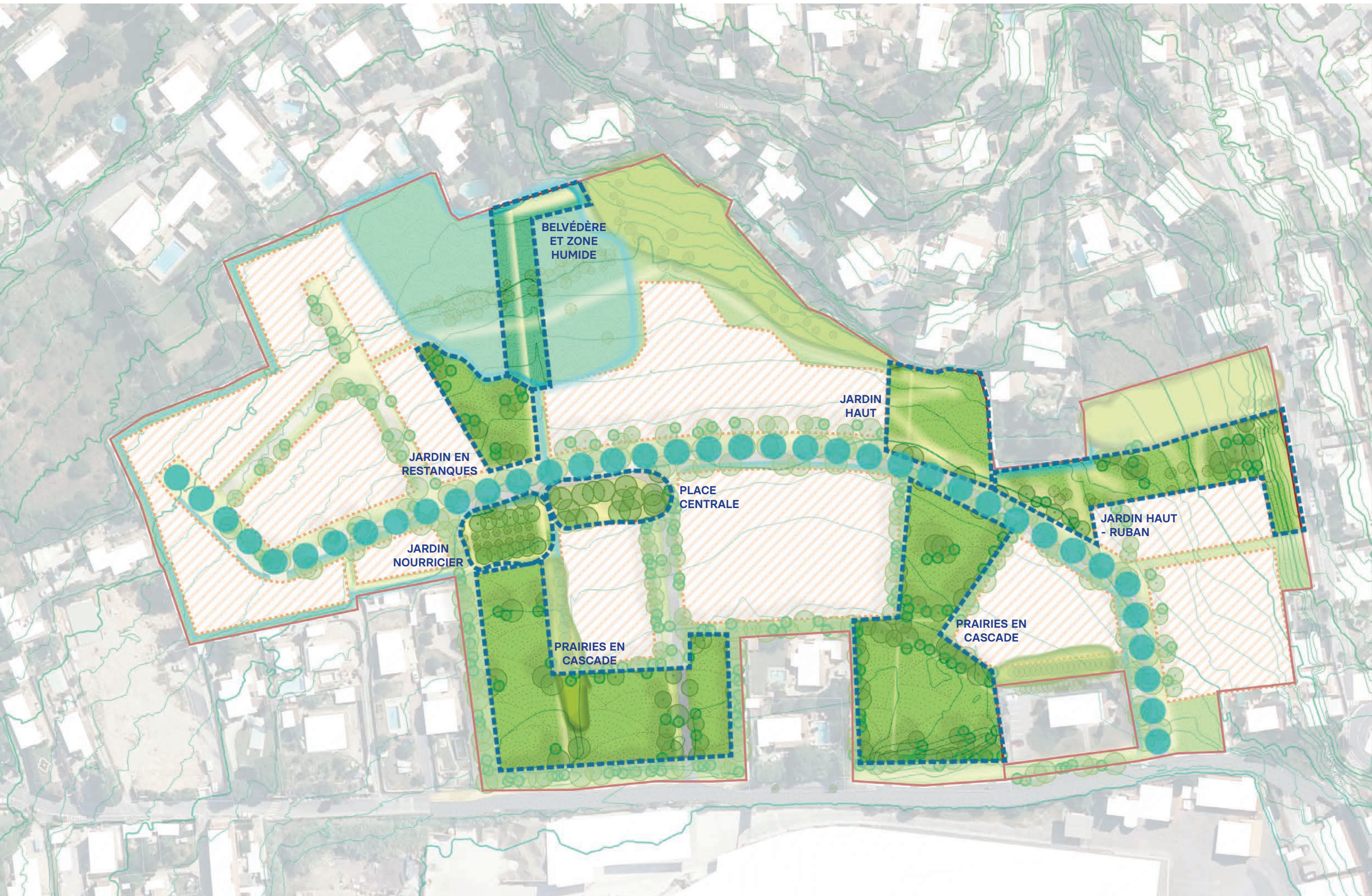
LA LISIÈRE BASSE



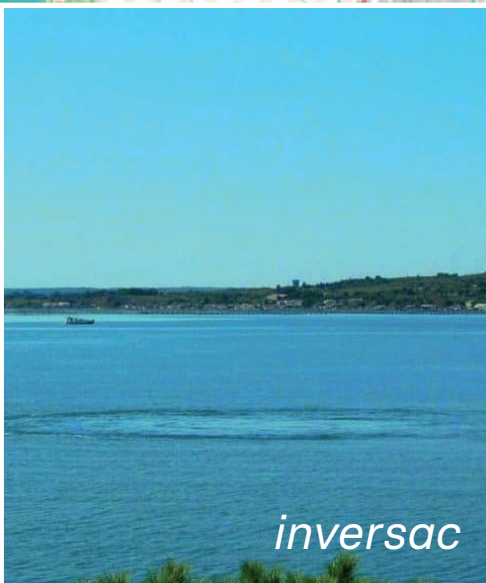
LE RUISSELLEMENT



LES ESPACES PUBLICS



LES ESPACES PUBLICS



inversac

LES ESPACES PUBLICS



LES ESPACES PUBLICS



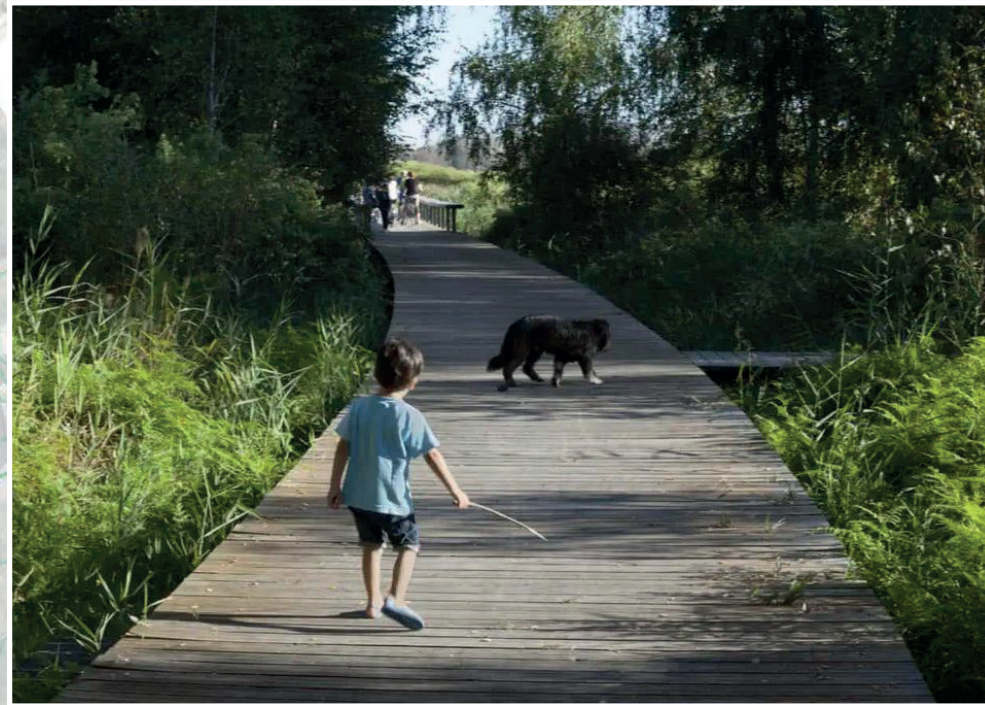
LES PRAIRIES EN CASCADE

LES ESPACES PUBLICS

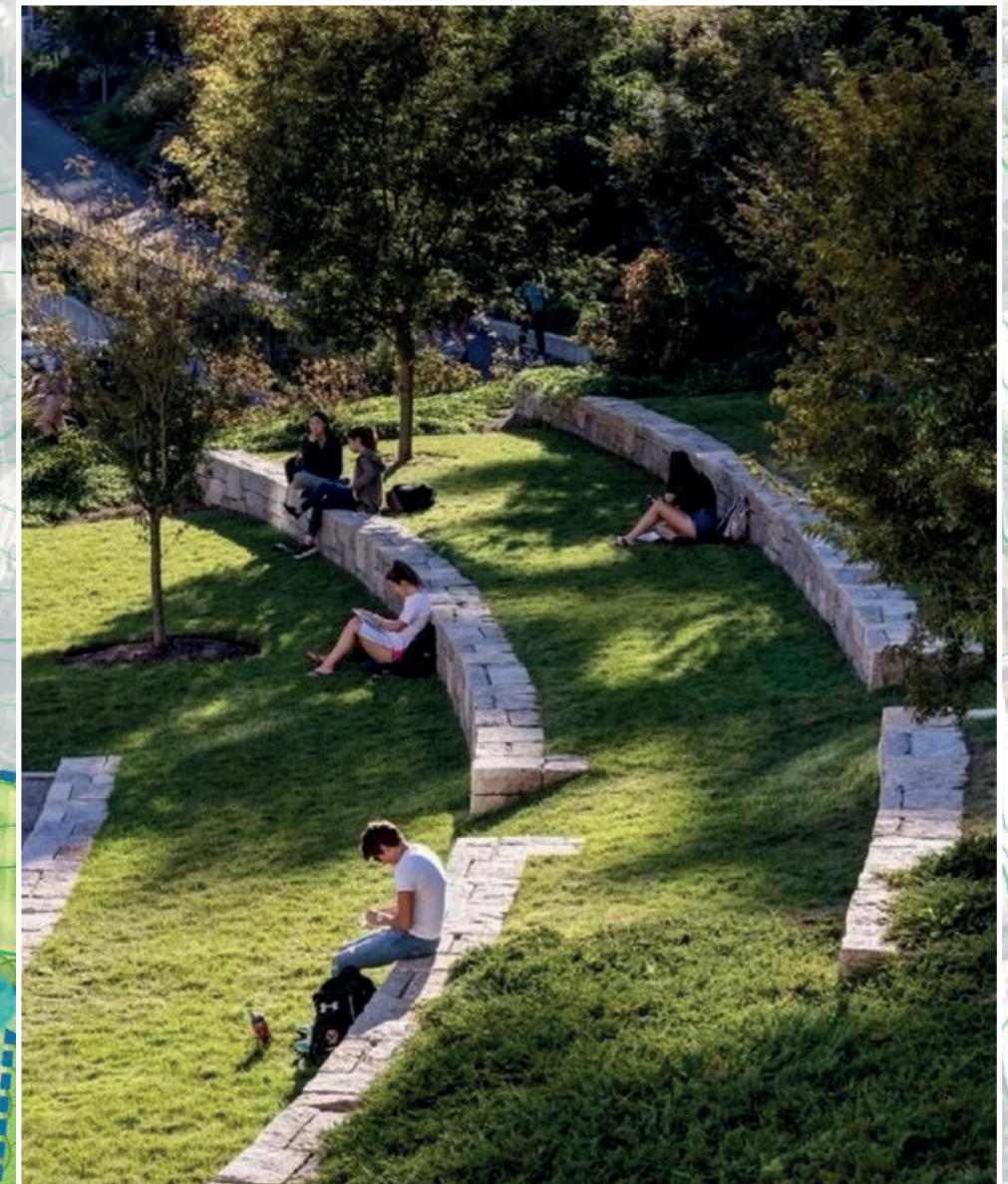


LES JARDINS HAUTS

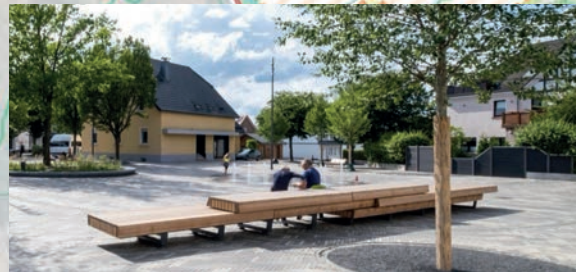
LES ESPACES PUBLICS



LE BELVÉDÈRE ET LA ZONE HUMIDE



LES ESPACES PUBLICS



LES RETOURS DE L'ATELIER DU 1ER JUILLET



- Equilibre espaces plantés et surfaces de stationnement
- Cœurs d'îlots plantés
- Limiter l'imperméabilisation des sols
- Gestion exemplaire des eaux pluviales et de l'inondabilité
- ...→ Limitation de l'emprise au sol à 50% max



- Création de trottoirs et de pistes cyclables
- ...→ Connexions vers voie verte et quartiers voisins
- ...→ Amélioration de la desserte transports en commun
- Limitation de la vitesse automobile
- ✗ Augmentation du nombre de stationnement résidentiel
- ...→ Proposition de places avec des bornes de recharge électrique



- Privilégier des constructions basses (R+1 ou R+2)
- Limitation des bâtiments en R+3
- Limitation hauteur du bâti à 12 – 15 mètres
- ...→ Mixer les types de toitures (terrasse et pente)

→ Ce que nous ferons

...→ Ce que nous allons étudier

✗ Ce que nous ne ferons pas

LES RETOURS DE L'ATELIER DU 1ER JUILLET



- Equilibre espaces plantés et surfaces de stationnement
- Cœurs d'îlots plantés
- Limiter l'imperméabilisation des sols
- Gestion exemplaire des eaux pluviales et de l'inondabilité
- ...→ Limitation de l'emprise au sol à 50% max



- Création de trottoirs et de pistes cyclables
- ...→ Connexions vers voie verte et quartiers voisins
- ...→ Amélioration de la desserte transports en commun
- Limitation de la vitesse automobile
- ✗ Augmentation du nombre de stationnement résidentiel
- ...→ Proposition de places avec des bornes de recharge électrique



- Privilégier des constructions basses (R+1 ou R+2)
- Limitation des bâtiments en R+3
- Limitation hauteur du bâti à 12 – 15 mètres
- ...→ Mixer les types de toitures (terrasse et pente)

→ Ce que nous ferons

...→ Ce que nous allons étudier

✗ Ce que nous ne ferons pas

LES RETOURS DE L'ATELIER DU 1ER JUILLET



- Equilibre espaces plantés et surfaces de stationnement
- Cœurs d'îlots plantés
- Limiter l'imperméabilisation des sols
- Gestion exemplaire des eaux pluviales et de l'inondabilité
- ...→ Limitation de l'emprise au sol à 50% max



- Création de trottoirs et de pistes cyclables
- ...→ Connexions vers voie verte et quartiers voisins
- ...→ Amélioration de la desserte transports en commun
- Limitation de la vitesse automobile
- ✗ Augmentation du nombre de stationnement résidentiel
- ...→ Proposition de places avec des bornes de recharge électrique



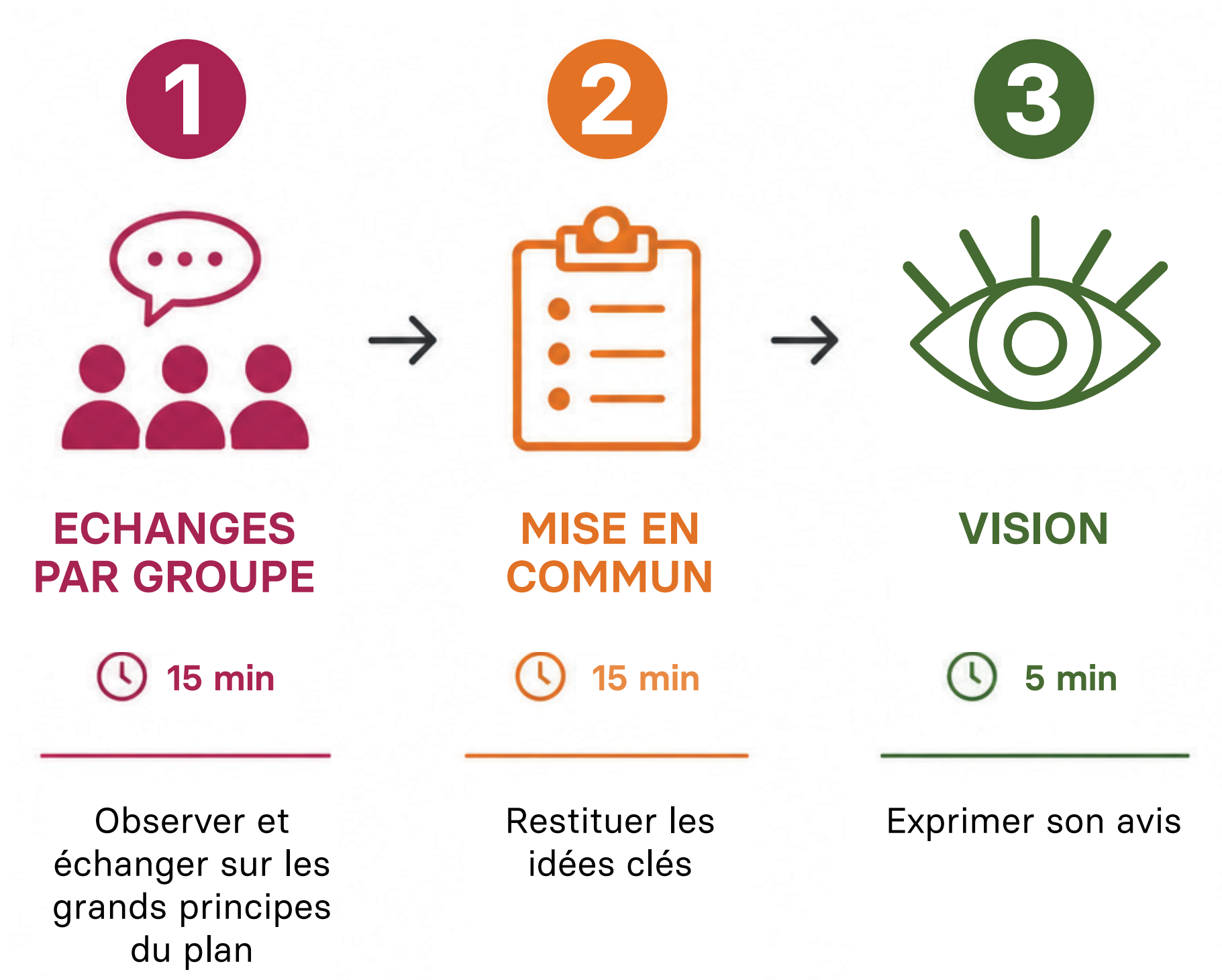
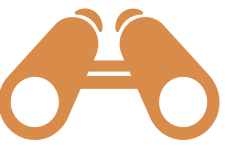
- Privilégier des constructions basses (R+1 ou R+2)
- Limitation des bâtiments en R+3
- Limitation hauteur du bâti à 12 – 15 mètres
- ...→ Mixer les types de toitures (terrasse et pente)

→ Ce que nous ferons

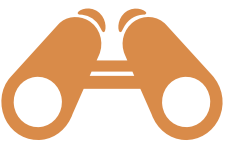
...→ Ce que nous allons étudier

✗ Ce que nous ne ferons pas

TEMPS 2 : COMPRENDRE LE PLAN D'AMÉNAGEMENT



TEMPS 2 : COMPRENDRE LE PLAN D'AMÉNAGEMENT



1



**ÉCHANGES
PAR GROUPE**

 **15 min**

Observer et
échanger sur les
grands principes
du plan

À vous de lire le projet. Sur le plan, repérez :

Où se trouvent la lisière haute et la lisière basse ? Quel rôle jouent-elles et quelles sont leurs principales caractéristiques ?

Quels sont les espaces naturels sensibles évités par le projet ?

Quels espaces participent à la gestion et à la rétention de l'eau ? Comment fonctionnent-ils ?

Retrouvez les principaux espaces publics : place centrale, parc inondable, jardin nourricier, restanques... Que peut-on y faire ?

Repérez les principaux cheminements piétons. Que permettent-ils de relier ?

Où se situent les logements ? Quelles sont les hauteurs maximum des bâtiments ?

Enfin, y a-t-il un élément du plan que vous avez eu du mal à comprendre ou à retrouver ?

MERCI !

